

N° SIRET : 21240179800013	Décision Modificative	Département : Dordogne
Etablissement : COMMUNE DE LA FEUILLADE	Année 2016	Poste Comptable : TRESORERIE DE TERRASSON
Budget : Budget Principal	Page n° 1	Date de Séance : 15/12/2016

Augmentation de crédit
N° 05

EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers	
en EXERCICE	14
PRESENTS	12
dont VOTANTS	12

L'an deux mil seize, le quinze décembre, le Conseil Municipal de LA FEUILLADE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à La Mairie de la Feuillade, sous la présidence de Mr EYMARD Serge, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 08/12/2016

Etaient PRESENTS : Mrs EYMARD Serge, NEUVILLE Guy, LARENA Jean-Jacques, Mmes MATT Jeannine, BLONDEL Brigitte, DUPUY Sandra, MAYENOBÉ Valérie, SIKLI Séverine, Mrs FRANCY Alain, BARIL Daniel, FEREDY Philippe, Mr BRUGIERE Alain.

Etaient ABSENTS : Mme MONTEIL Catherine, VEYSSET Emilie.

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire,
- considérant que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2016 sont insuffisants,
- décide de modifier l'inscription comme suit :

Objet de la DM : **AUGMENTATION DE CREDITS**

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS (€)	COMPTES	MONTANTS (€)
Fournitures de petit équipement	60632	7 000,00		
Fournitures administratives	6064	2 000,00		
Versements à des organismes de formation	6184	2 000,00		
Annonces et insertions	6231	2 345,00		
Remboursements sur rémunérations du personnel			6419	5 400,00
Remboursements sur charges de sécurité sociale et prévoyance			6459	700,00
Dotation de solidarité rurale			74121	900,00
Dotation nationale de péréquation			74127	545,00
Participations - Etat - Autres			74718	2 800,00
Participations - Autres organismes			7478	3 000,00
TOTAUX EGAUX - FONCTIONNEMENT		13 345,00		13 345,00
OP : OPERATIONS FINANCIERES				100 000,00
Emprunts en euros			1641	100 000,00
OP : OPERT° EQUIPEMT NON INDIVIDUALISEES		100 000,00		
Autres bâtiments publics	21318	85 000,00		
Réseaux de voirie	2151	6 000,00		
Autres installat°, matériel & outillage techniques	2158	9 000,00		
TOTAUX EGAUX - INVESTISSEMENT		100 000,00		100 000,00

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative indiquée ci-dessus.

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture en date du 16/12/2016 et de la publication en date du 16/12/2016.

A La Mairie de la Feuillade, le 15/12/2016
Pour extrait conforme,
Le Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

024-212401798-20161215-66-2016-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/12/2016
Publication : 16/12/2016

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

